

Les cahiers d'acteurs du débat public

sur le projet de contournement routier de Nice

décembre 2005 N° 3



ASSOCIATION DES CITOYENS LAURENTINS



page 2 **Le VAL, un moyen performant d'échapper au tout routier**

page 3 **La comparaison des coûts**

page 3 **Le projet de VAL et le doublement de l'A8**

page 4 **Des priorités : l'Etat montre lui-même la direction**

> **QUEL AVENIR POUR LES DÉPLACEMENTS DANS LES ALPES-MARITIMES ?** >>>

L'autoroute A8 : un tracé raté



ACL
Association
des Citoyens
Laurentins

L'ACL est une association loi de 1901 - déclaration n°19041 à la sous-préfecture de Grasse. L'Association a pour objet d'agir pour résoudre les problèmes liés à toutes les nuisances et dégradations pouvant altérer la qualité de vie des Laurentins.

La réalisation du tracé de l'A8 en pleine ville reste une aberration. Largement utilisée localement comme une autoroute urbaine, l'A8 voit, de plus, dévaler un trafic intense de poids lourds en transit. Les diverses nuisances que subissent les riverains, proches ou éloignés, de nuit comme de jour, sont considérables. Les projets routiers restent prioritaires sur notre commune :

- > RN 202 bis en cours de réalisation
- > projet de RD 95 digue-voie rapide depuis le pont de l'A8 jusqu'au rond-point de la Baronne, le long du Var.

> et le projet de contournement autoroutier de Nice qui, bien que principalement souterrain, aura pour conséquence la création d'un viaduc surplombant le nouveau pont de la RN 202 bis au niveau des Iscles.

Les transports en commun se limitent à des autobus, il est vrai plus fréquents ces derniers temps, mais qui ne circulent toujours pas en site propre et quelques trains dont on nous promet la régularité pour 2020 !

> Contact

ACL
Présidente
Christianne Cousinié
265, boulevard
Louis-Roux
06700
Saint-Laurent-du-Var
www.lamouettelaurentine.com
cousinie.christianne@wanadoo.fr

Le bilan

Saint-Laurent-du-Var subit de nombreuses nuisances

Aéroport Nice côte d'azur, voies ferrées, RN 7 (20 000 UVP/jour)
RN 98 (80 000 UVP/jour à l'entrée ouest de Nice), A8 (130 000 UVP /jour).

UVP (Unité de véhicule particulier) : unité de mesure de trafic qui permet d'harmoniser les comptages en tenant compte de la longueur des véhicules (un camion équivaut à trois voitures).



↑ L'A8 arrivant sur la RN 202
Des remontées de files provoquées par des sorties urbaines inadaptées.

La comparaison des coûts

Doublément de l'A8 solution courte	2 milliards €
Doublément de l'A8 solution longue	2,4 milliards €
VAL (sur 9 km, selon une estimation 2006-2012)	850 millions € (1)

	Longueur du projet	Coût global	Avantages et inconvénients induits
Doublément de l'A8 Nice-Villeneuve Loubet	18 km	2 milliards €	Autonomie de déplacement 90 km/h Sortie au bout du tunnel Emplois aux péages (?)
VAL (2) (Nice/Sophia Antipolis) VAL (2) (Saint-Laurent-du-Var/Carros)	16 km 5 km	2 milliards € (1)	60-80 km/h (3) Fréquence de passage : de 2 à 10 minutes 35 stations (arrêts tous les 600 m) 74 escaliers mécaniques 88 ascenseurs 280 caméras 230 emplois créés environ
Tramway (4) (Nice)	9 km	370 M€ 2004 2005 (?) 2006 (?)	18 km/h Fréquence de passage : 4 minutes Risques d'accidents . Encombrement de la voirie

(1) Le VAL de Rennes a coûté 525 millions € TTC sur la période 1997-2002, pour 9 km de longueur. Pour Nice, les études n'ayant jamais été réalisées, les chiffres indiqués ici constituent une approche approximative.

(2) Véhicule autonome léger, métro sans conducteur. Horaires d'ouverture à Rennes : 5h 20 - 0h 40

(3) La vitesse réelle, en comptant les arrêts, est de 32 km/h.

(4) Le coût est sans doute équivalent à celui d'un VAL, car il ne faut pas creuser mais il faut refaire les voiries et les réseaux, exproprier, dédier des espaces...

Le projet de VAL et le doublément de l'A8



↑ Le VAL de la ville de Rennes
La plus petite ville de France à posséder un VAL (véhicule autonome léger)

Projet de VAL ——— (green line)
doublément de l'A8 ——— (red line)



